



Mon employeur recrute des cdd alors je suis à temps partiel

Par **nath41**, le **11/09/2013 à 22:28**

bonjour, voilà je suis actuellement en cdi temps partiel (70h) dans un centre d'appel ; je voudrais savoir si mon employeur peut embaucher des cdd. alors que j'ai demandé un temps plein ???? donc je fais mes 70h et c'est tout ! merci je cherche des réponses....[smile17]

Par **P.M.**, le **12/09/2013 à 10:30**

Bonjour,
Il faudrait savoir si vous avez officialisé votre demande par lettre recommandée avec AR mais normalement le recrutement en CDD à temps plein ne répond pas à un besoin permanent de l'entreprise...